



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



concours
d'innovation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14/10/2025

FRANCE 2030 : 147 LAURÉATS RÉCOMPENSÉS LORS DE LA CÉRÉMONIE 2024/2025 DES CONCOURS D'INNOVATION DE L'ÉTAT DONT 2 EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Le mardi 14 octobre 2025 à la Seine musicale (Boulogne-Billancourt), s'est tenue la Cérémonie de remise des prix des lauréats des Concours d'innovation de l'État 2024-2025 en présence de Bruno Bonnell, Secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030, de Jean-Luc Moullet, Directeur général de la Recherche et de l'Innovation, de Amélie Coantic, Adjointe au Commissaire général au développement durable et de David Sainati, Co-responsable du numérique en santé, et avec le soutien de la Direction générale des entreprises. Placée sous le signe de l'accélération en faveur de la souveraineté de la France et de la transition écologique, l'État a félicité et mis à l'honneur les 147 lauréats de l'édition 2024/2025 des Concours d'innovation dans les trois volets complémentaires : i-PhD, i-Lab et i-Nov. Parmi ces lauréats, 2 sont implantés en Centre-Val-de-Loire.

France 2030 : innover pour préparer l'avenir

Se projeter, inventer demain, préparer l'avenir des générations futures font désormais partie de l'ADN de la France. **Avec France 2030, l'État mobilise toutes les forces vives françaises pour relever les défis de notre siècle** : décarboner notre industrie, renforcer la souveraineté nationale, transformer notre économie dans différents domaines stratégiques. Les Concours d'innovation de France 2030 sont justement un véritable tremplin pour les innovateurs. Ils soutiennent les chercheurs, start-up et PME à différents stades de leur développement et leur offrent financement, accompagnement et reconnaissance. Cette année, les lauréats ont été présentés autour de 4 thématiques : « mieux vivre », « mieux produire », « mieux se soigner » et « mieux maîtriser les technologies numériques ».

147 lauréats à l'honneur représentant un soutien total de 74 millions d'euros

Lors de la cérémonie du 14 octobre, 147 lauréats ont été distingués pour l'excellence et le potentiel de leurs projets innovants, dans les trois volets complémentaires des Concours : i-PhD, i-Lab et i-Nov. En Centre-Val-de-Loire, ce sont 2 lauréats dans les trois volets complémentaires :

- **i-PhD** (jeunes chercheurs) : aucun lauréat ;
- **i-Lab** (création d'entreprises technologiques innovantes) : 2 lauréats ;
- **i-Nov** (start-ups et PME) : aucun lauréat

Hydrogène décarboné, santé, agroalimentaire, numérique, matériaux biosourcés, métaux critiques, villes durables : ces projets incarnent la vitalité de l'innovation française au service des grandes transitions écologique, énergétique et industrielle.

France 2030 aux côtés des innovateurs français

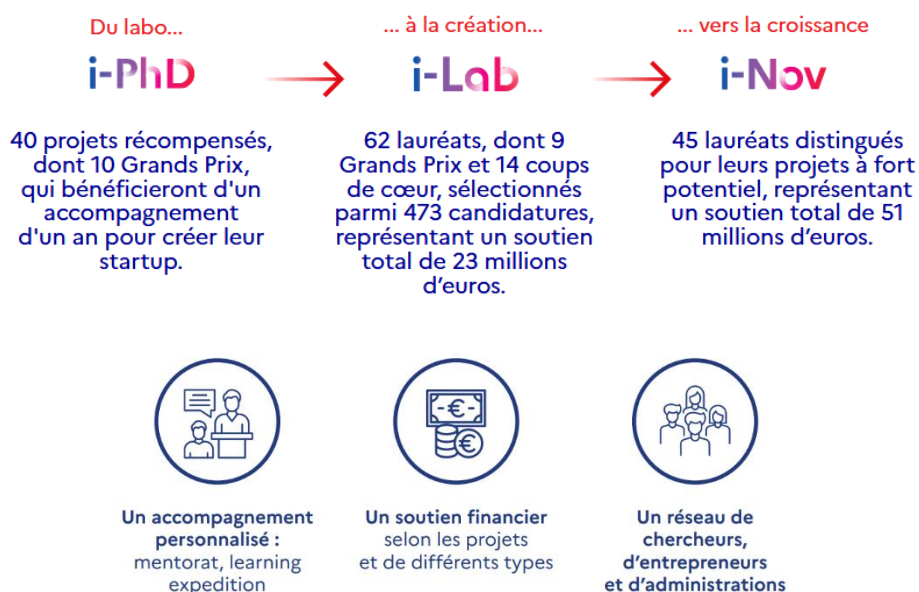
Dans un contexte économique particulièrement contraint, les entrepreneurs français font plus que jamais la preuve de dynamisme et de résilience. Déterminés, ils continuent d'innover afin d'accélérer le développement économique en répondant aux défis sociétaux auxquels il faut faire face (écologiques, énergétiques, sociaux, démographiques). **L'État s'est donné pour priorité de faire de la France un pays leader en matière de création et de développement d'entreprises innovantes, à fort contenu technologique, et favorisant les transitions écologique, énergétique ou alimentaire, ainsi que la décarbonation de notre économie.** Avec le Plan DeepTech soutenu par France 2030, il s'est également fixé pour objectif de créer 500 startups *deeptech* par an d'ici 2030, et de soutenir leur croissance. Pour favoriser l'émergence de grands champions français à l'international et encourager l'esprit d'entreprendre, les Concours d'innovation de l'État récompensent depuis 1999 les chercheurs et entrepreneurs sur tout le territoire.

Le soutien de l'État, à travers France 2030 est un facteur déterminant pour les filières industrielles stratégiques, souveraines et soutenables. C'est également la marque d'un fort engagement auprès des entreprises via des financements, une labellisation reconnue et une communication renforcée.

Les Concours d'innovation, financés par l'État via France 2030 et opérés pour le compte de l'État par Bpifrance en collaboration avec l'ADEME, sont un dispositif pérenne aux méthodes éprouvées, qui **a déjà récompensé 4 893 lauréats** depuis 1999. Ils soutiennent des projets innovants à différents stades d'innovation, portés par des entrepreneurs en devenir, des startups et des PME et favorisent l'émergence d'entreprises leaders dans leurs domaines, pouvant prétendre à une envergure mondiale.

Retrouvez tous les [projets lauréats ici](#) et la liste en Annexe

Le Concours d'innovation se décline en 3 volets complémentaires :



LES 147 LAUREATS DES CONCOURS D'INNOVATION 2024-2025



Le volet i-PhD a été lancé en 2019 par le Gouvernement en partenariat avec Bpifrance, et s'adresse aux jeunes chercheurs. Il vise à valoriser leurs travaux pour créer ou co-créeer des startups en rupture technologique, en lien avec les structures de transfert de technologie, les incubateurs de la recherche publique et les laboratoires de recherche publique. **40 projets** sont cette année lauréats du concours d'innovation volet i-PhD, dont 10 Grands Prix, avec cette année création d'un grand prix Environnement. Outre la visibilité offerte par les Concours d'innovation, chaque lauréat bénéficiera d'un programme d'accompagnement lui permettant d'accélérer son projet (comprenant coaching individuels et collectifs, tables-rondes thématiques, rencontres avec des alumni des concours innovation, temps forts immersifs à la découverte de l'écosystème *deep tech*, etc.).



Le volet i-Lab du concours valorise quant à lui les résultats de la recherche publique à travers la création d'entreprises de technologies innovantes. Opéré par Bpifrance, il finance les meilleurs projets de recherche et de développement pour la finalisation du produit, procédé ou service technologique innovant, grâce à une aide financière importante (jusqu'à 600 000 par projet, pour un budget de 23 millions d'euros au total) et un accompagnement adapté. En 25 ans d'existence, i-Lab est devenu un point de passage privilégié pour les porteurs de projets innovants et un label de qualité unanimement reconnu par les investisseurs *deep tech*. Pour l'édition 2025, le jury d'experts a distingué **62 lauréats**, parmi les 473 candidatures, dont 9 Grands Prix avec une attention supplémentaire pour les projets présentant un fort impact en matière de développement durable et de retombées sociétales.



Le volet i-Nov soutient des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française portés par des start-ups et des PME, afin de favoriser l'émergence d'entreprises leaders pouvant prétendre à une envergure mondiale. Il permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation, dont les coûts totaux se situent entre 1 et 5 millions d'euros. Il contribue à l'accélération du développement et de la mise sur le marché de solutions innovantes, à fort contenu technologique, directement mais aussi par la forte crédibilité conférée aux lauréats i-Nov vis-à-vis des investisseurs et financeurs, au niveau national. Opéré par Bpifrance en collaboration avec l'ADEME, pour la vague 14 du concours, **45 lauréats** ont été distingués pour un montant total de plus 51 M€.

Contacts presse :

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : presse-mesr@recherche.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique : presse.dge@finances.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche : presse@ecologie.gouv.fr

Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles : sec.presse.sp@sante.gouv.fr

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

ADEME : ademepresse@havas.com

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://www.bpifrance.com> - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur LinkedIn : @Bpifrance et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de l'ADEME

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - partage ses expertises, coordonne le financement et la mise en œuvre de projets de transformation dans plusieurs domaines : énergie, économie circulaire, décarbonation, industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, alimentation, adaptation et sols.

Elle mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, et leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. Elle met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

[@ademe](http://www.ademe.fr)

2 LAURÉATS EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE

I-LAB

BUBBLEGENE - HARMONIX

CALICO2 - CaliCO2